



Lycée technique des Arts et Métiers
Division Technique générale
Régime technique

La profession

- Après le diplôme de fin d'études secondaires techniques :
carrière technique dans les administrations publiques et privées.
- Après les études universitaires :
carrière d'ingénieur ou carrière dans le secteur technique et le secteur des sciences exactes.

La formation

Formation technique, théorique et pratique où l'accent est mis surtout sur les **mathématiques, la physique et chimie...**

La durée de la formation

4 années plein exercice au LTAM

Les conditions d'admission

9TE réussie

et

une note annuelle ≥ 38
en mathématique

5^e secondaire classique réussie

La qualification

Diplôme de fin d'études secondaires techniques

Les études supérieures

Universités et Ecoles Techniques Supérieures au Luxembourg ou à l'étranger

Les champs d'activité

varient selon la carrière entamée.

Pour en savoir plus: Tél: 46 76 16 - 210 / 211 / 212
LTAM-SPOS 19, rue G. Schneider L-2522 Luxembourg
E-Mail : spos@ltam.lu Internet : www.ltam.lu